

**Arrêté N° 2024-225**  
**portant renouvellement de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission**  
**pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains**

**Le Président par intérim de l'Université Lyon 2**

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés et notamment ses articles 37 et 38 ;
- Vu** la délibération N°2021-30 portant élection de M. James WALKER en qualité de vice-Président du Conseil d'administration ;
- Vu** l'arrêté 2023-295 du 24 octobre 2023 portant renouvellement de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains et la lettre de mission afférente pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- Considérant** la démission de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente de l'Université Lyon 2, à compter du 18 juin 2024, la période d'intérim et la fin de la mission « stratégie scientifique sur les enjeux urbains » en résultant ;
- Considérant** la nécessité de poursuivre sans interruption, la mission en cours sur le périmètre de la stratégie scientifique sur les enjeux urbains au sein de l'Université,

**Arrête :**

- Article 1 :** Monsieur Gilles GESQUIERE, Professeur des Universités, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains conformément aux termes de la lettre de mission susvisée.
- Article 2 :** L'équivalence horaire fixée par l'arrêté 2023-295 susvisé est maintenue dans le cadre du renouvellement de cette mission.
- Article 3 :** Cette mission, renouvelée à compter du 18 juin 2024, prendra fin le 31 août 2024.

Fait à Lyon, le 18 juin 2024

James WALKER